



Peupliers

et campagnes françaises



L'EXPÉRIENCE BOURGUIGNONNE



© B. Pommier - Université de Bourgogne

Peupliers

et les campagnes françaises

Le bois de peuplier se prête à de nombreux usages et il est largement utilisé dans de nombreux pays. La France bénéficie d'une expérience unique en la matière, tant en terme d'ancienneté de la populiculture qu'en terme d'importance économique du secteur. La ressource en bois de peuplier demeure toutefois un sujet d'inquiétude permanent car il s'agit de surfaces relativement restreintes et d'un cycle de production court, l'approvisionnement peut donc varier considérablement et rapidement.

Face aux attentes environnementales qui influenceront l'avenir de nos territoires ruraux, le peuplier ne manque pas d'atouts puisqu'il s'agit de produire, avec peu d'intrants, un matériau renouvelable qui répond à de nombreux besoins. L'étude de l'AFOCEL apporte de précieux éléments capables d'enrichir le débat, et de mieux cerner la perception de la place de la populiculture dans nos campagnes.

Jean RABUEL,
Président de la Chambre Syndicale du Peuplier de France




L'EXPÉRIENCE BOURGUIGNONNE

Pour élargir la réflexion

- >> Berthelot A., 1997. *Typologie des stations dans les peupleraies cultivées.* Rev. For. Fr. XLIV (6-1997) : 531-544.
- >> Chevallier H., 2000. *Populiculture et gestion des espaces alluviaux.* Le courrier de l'environnement de l'INRA, n° 40 : 57-62.
- >> Delplanque A., 1998. *Les insectes associés aux peupliers.* Editions Mémor, Bruxelles, Belgique. 440 p.
- >> Godreau V., 1998. *Impact des changements d'occupation des sols et de la populiculture sur les peuplements aviens et floristiques en plaine alluviale - Exemple du val de Saône inondable.* Thèse de doctorat de l'Université de Bourgogne, 353 p.
- >> Hermant F., 1996. *Le peuplier dans son environnement - Eléments de réflexion sur la populiculture et ses impacts écologiques.* Mémoire de DESS, Université des Sciences et Technologies de Lille / CRPF Nord-Pas-de-Calais-Picardie, 140 p.
- >> Laquerbe M., 1999. *Communautés de sous-bois des peupleraies artificielles : relation entre phytomasse, richesse spécifique et perturbations.* Ann. Sci. For. 56 : 607-614.
- >> Le Floch S., 1996. *Impacts paysagers de la populiculture.* Le courrier de l'environnement de l'INRA, n° 29 : 39-46.
- >> Le Floch S., Terrasson D., 1999. *Entre agriculture et forêt, des enjeux majeurs pour un arbre ordinaire : le peuplier.* Annales de géographie 609-610 : 603-614.
- >> OREB, 2000. *Peupliers et environnement en Bourgogne.* Périodique de l'Observatoire Régional de l'Environnement de Bourgogne, Repères n° 19, 8 p.
- >> Sales C., 1995. *Le peuplier dans la filière bois.* C.R. Acad.Agric.Fr. 81, n° 3 : 15-22.
- >> Valadon A., Diot F., 1996. *Impact biologique de peuplements naturels et artificiels de peupliers sur le milieu : une approche bibliographique. I - Les cycles des éléments minéraux, II - Le cycle de l'eau, III - Incidences sur la qualité des eaux.* Cemagref, 92 + 49 p.

La bibliographie complète figure dans le rapport final de l'étude.



Cette plaquette se veut un outil de diffusion synthétique des principaux résultats du projet. Elle se présente sous la forme d'un recueil de 9 fiches résumant chacune un chapitre du rapport final de l'étude. Elle permettra au lecteur d'avoir accès à une information récente et fiable sur les différents aspects traités :

- > **Peupliers : l'audit patrimonial**
Recherche des conditions et moyens d'amélioration de la gestion de la qualité de la populiculture.
- > **Peupliers et insectes**
Quelle entomofaune et quelle macro-faune du sol dans les peupleraies ?
- > **Peupliers et oiseaux**
Entre forêt et prairie, les peupleraies sont-elles accueillantes pour l'avifaune ?
- > **Peupliers et flore**
Quelle végétation et quelle diversité floristique dans les peupleraies ?
- > **Peupliers et eau**
Quelle influence sur la ressource en eau et sur sa qualité ?
- > **Peupliers et économie**
Quelle place occupe l'essence peuplier dans l'économie forestière ?
- > **Peupliers et gestion de l'espace rural**
- > **Peupliers, paysage et société**
Perceptions d'un arbre pas comme les autres.
- > **Peupliers : état des lieux en Bourgogne**

Le projet intitulé « **Peupliers et campagnes françaises : l'expérience Bourguignonne** » visait d'une part à analyser la perception du peuplier par les différents acteurs impliqués, directement ou non, dans la gestion des territoires, et d'autre part à réaliser un état des lieux des connaissances sur 8 thèmes identifiés. Cette étude, coordonnée par Alain BERTHELOT de l'Association Forêt-Cellulose (AFOCEL) a fait intervenir un certain nombre de partenaires, spécialistes des domaines concernés, et a sollicité l'avis d'autres acteurs d'influences (industriels utilisateurs, populteurs, pêcheurs, chasseurs, environnementalistes, etc.). Ce travail, qui s'est déroulé en 2000 et 2001, a bénéficié du soutien financier du Ministère en charge de l'agriculture et du Conseil Régional de Bourgogne.

Cette étude a permis de faire le point sur l'état des connaissances sur quelques-uns des impacts de la populture. Elle a permis également de mieux connaître les points de vue et les arguments des promoteurs, ou au contraire des détracteurs, de la populture. Au-delà du travail accompli, les nombreux échanges entre partenaires opérateurs, mais aussi et surtout avec les différents acteurs d'influence, ont permis d'amorcer un dialogue et de prendre en compte la réalité des attentes des différents groupes d'utilisateurs des territoires.



AFOCEL
 route de Bonnencontre
 21170 Charrey-sur-Saône
 Tél. 03 80 36 36 20
 www.afocel.fr

PARTENAIRES



FINANCEURS



peupliers. l'audit patrimonial

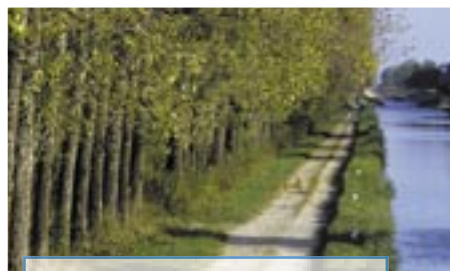
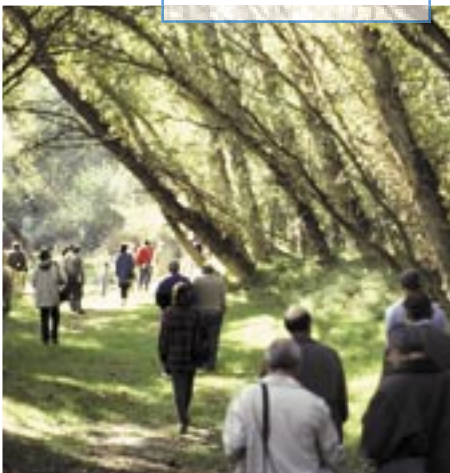
Peupliers
et campagnes françaises

L'EXPÉRIENCE BOURGUIGNONNE

RECHERCHE DES CONDITIONS ET MOYENS D'AMÉLIORATION DE LA GESTION DE LA QUALITÉ DE LA POPULICULTURE

Le développement de la populiculture paraît de plus en plus déterminé par sa capacité à répondre aux attentes de la société dans différents domaines (qualité du paysage, de l'eau, de la faune, ...) qui impliquent de façon complexe de multiples acteurs. Pour recueillir l'expertise des différents acteurs concernés, un audit patrimonial a été réalisé et a permis de rencontrer 25 personnes intervenant au niveau national et régional.

Des peupliers noirs (*P.nigra*)



Alignements de peupliers cultivés
au bord d'un canal

Le peuplier n'est pas critiqué en tant que tel, mais plutôt à travers sa gestion

Les acteurs rencontrés identifient **3 types de « peupliers »** auxquels ils associent 3 modes de gestion :

>> **le peuplier « naturel »** : peuplier noir, peuplier blanc, tremble, ces essences indigènes sont perçues positivement et leur situation de régression ou tout au moins de « non-gestion » renvoie à des inquiétudes plus générales sur le devenir des zones humides (ripisylves, qualité de l'eau, prairies inondables) ;

>> **le peuplier d'alignement** : bien perçu comme symbole du paysage rural traditionnel (bord de canaux, délimitation des parcelles). Lui aussi en recul, du fait de la modernisation des structures agricoles, il apparaît pourtant comme parfaitement intégré au territoire, même s'il ne répond plus aux besoins économiques du moment ;

Peupleraie en plein âgée
d'une dizaine d'années



>> **le peuplier « en plein »** : la populiculture renvoie à une utilisation du territoire hyper spécialisée, au parcours technico-économique strict et à la productivité revendiquée. Les aspects positifs de ce mode de gestion (qualité du bois produit, économie) ne sont presque jamais identifiés.

La populiculture en « plein » cumule les critiques faites à l'encontre de la gestion du peuplier :

>> **d'un point de vue environnemental** : en se concentrant dans les zones où des pratiques agricoles traditionnelles (prairies inondables) sont en régressions, les plantations semblent « envahissantes », de plus les pratiques culturales paraissent agressives pour l'environnement ;

>> **d'un point de vue économique** : le bois produit profite peu aux territoires parce que sa transformation est effectuée « ailleurs ». De plus, les propriétaires et les entrepreneurs de travaux sont perçus de moins en moins comme des acteurs locaux.



Jeune
peupleraie
installée
sur prairie



*Gérer des territoires
où s'expriment
de multiples intérêts...*

La gestion du peuplier est le symbole de la difficulté à gérer le « vivant »

Depuis une vingtaine d'années, bon nombre d'acteurs des territoires ruraux sont passés d'une gestion « technicienne » des problèmes à une gestion plus globalisante, intégrant les écosystèmes dans leur ensemble. Les chasseurs sont ainsi passés d'une gestion des espèces gibier à une gestion des milieux, les ornithologues des statuts de protection des espèces à ceux des biotopes. De la même façon, la gestion de l'eau est passée d'une vision purement « hydraulique » à celle de l'éco-complexe du bassin versant.

Dans le même temps, les professionnels de la populiculture ont développé et vulgarisé des pratiques culturelles (plantation soignée, élagage, entretiens cultureux) qui visent à améliorer la productivité des peupliers et la qualité technologique du bois produit.

Ce double mouvement a eu pour conséquence une certaine **dépatrimonialisation** du peuplier car un fossé s'est creusé entre les préoccupations des acteurs de la filière populicole et les autres acteurs des territoires ruraux (chasseurs, pêcheurs, environnementalistes). A partir de ce moment, les critiques se sont multipliées (y compris les plus infondées) à l'encontre d'une populiculture « étrangère » aux préoccupations des acteurs locaux.

Il apparaît donc que les problèmes liés à la populiculture sont symboliques d'une problématique bien plus vaste qui relève de la difficulté à gérer des territoires où s'expriment de multiples intérêts. Tous les acteurs rencontrés insistent sur la difficulté à imaginer et à mettre en place des schémas de gestion à l'échelle d'un territoire, malgré la création de nouveaux partenariats ayant, sur d'autres thèmes, cette vocation (Contrats de bassin, de rivière, Contrats territoriaux d'exploitation, etc.).

La gestion du peuplier, éco-matériau à fort potentiel, se jouera à la fois dans ses dimensions locales et globales

À chaque niveau, économique, environnemental ou de la gestion du territoire, les deux échelles (locales et globales) se conçoivent et parfois s'opposent :

>> le marché du bois de peuplier est maintenant à l'échelle européenne, tandis que le planteur agit à l'échelle de sa parcelle, souvent de petite taille ;

>> l'environnement s'apprécie globalement (effet de serre, besoins en bois), mais les conflits sont souvent locaux (maintien de zones inondables en prairies) ;

>> enfin si globalement la populiculture ne représente finalement que 0,4 % du territoire national, localement, une extension trop rapide des surfaces peut provoquer des blocages.

Peupleraie proche de la récolte, bois d'excellente qualité



Les acteurs reconnaissent au peuplier de multiples atouts. En particulier celui d'être potentiellement une culture rentable d'un éco-matériau. Mais ce potentiel ne suffira pas, seul, à ce que la populiculture se développe en particulier du fait de la localisation de cette culture dans des zones aussi sensibles que les zones humides. Il s'agit donc de tenir compte des interactions de cette activité avec les autres activités, les autres enjeux du territoire.

Une gestion patrimoniale du peuplier pour une populiculture symbole positif de la gestion de la qualité «des campagnes françaises»

Selon les acteurs rencontrés, deux défis sont à relever par la populiculture :

>> **mettre en place une gestion de la qualité au sein de la filière bois**, c'est à dire tenir compte des attentes des différents acteurs de la filière (caractéristiques du bois, coût du matériau, transport) ;

>> **mettre en place une gestion de la qualité au sein des territoires**, c'est à dire une gestion tenant compte des attentes des multiples acteurs concernés (propriétaires, chasseurs, pêcheurs, environnementalistes).

L'avenir de la populiculture ne passe donc pas uniquement par les acteurs de la filière bois. Cette gestion de la qualité « totale » ne se construira pas « dans l'absolu », mais se mettra en oeuvre, dans l'action, avec les multiples acteurs concernés.



Un complément de recherches à plusieurs niveaux semble souhaitable, pour étudier la problématique « peuplier » dans d'autres contextes régionaux, mais aussi européens. Un audit « filière » pourrait compléter l'analyse.

Dans un deuxième temps, il faudrait **mettre en place une gestion « en patrimoine commun » de la qualité de la populiculture** au niveau des territoires retenus, ce qui ne pourra se faire que sous responsabilité politique.

Agora Diagnostic, Développement / Didier CHRISTIN

Pour les acteurs rencontrés, viser la gestion de la « qualité totale » de la populiculture, c'est viser :

- >> **une gestion de la qualité « populiculture et environnement »** : que la populiculture participe en particulier à la préservation des qualités liées aux zones humides ;
- >> **une gestion de la qualité « populiculture et territoires »** : que la populiculture participe à la qualité de vie des « territoires ruraux » (circuits économiques courts, paysages, etc.) ;
- >> **une gestion de la qualité « populiculture et progrès techniques »** : que la populiculture participe à la mise en place d'une filière française performante d'un éco-matériau.

Il faudra gérer en commun les qualités de la populiculture...



Peupliers et campagnes françaises

L'EXPÉRIENCE BOURGUIGNONNE



Photos : AFOCEL, Chambre Syndicale du Peuplier de France, CRPF de Bourgogne / Cette fiche est extraite du rapport final des conventions AFOCEL / DERF et AFOCEL / Conseil Régional de Bourgogne intitulé : «Peupliers et campagnes françaises : l'expérience bourguignonne», juillet 2001, 262 pages



peupliers et insectes

Peupliers
et campagnes françaises

L'EXPÉRIENCE BOURGUIGNONNE

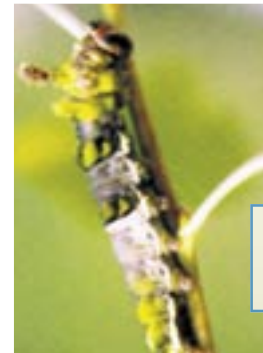
QUELLE ENTOMOFAUNE ET QUELLE MACROFAUNE DU SOL DANS LES PEUPLERAIES ?

L'entomofaune liée aux peupliers

Il était anciennement admis que la faune entomologique des peupliers était pauvre (en 1925, Barbey indique 48 espèces, en 1972 Chararas en identifie 90). Des études récentes (Delplanque

et al., 1998) ont prouvé que l'entomofaune liée aux peupliers était riche et diversifiée puisqu'on dépasse le chiffre de **500 espèces inféodées au genre *Populus***. À ces insectes vivant directement aux dépens des peupliers, il faut ajouter plusieurs centaines d'espèces parasites des premiers (464 espèces parasites trouvées pour 30 espèces d'insectes liés aux peupliers) et plus d'une centaine d'espèces de prédateurs. Encore faut-il ajouter les insectes liés à la végétation accompagnatrice et les insectes présents dans le sol.

La plus grande partie des espèces n'ont pas d'influence notable sur la santé des arbres, certaines peuvent même être rares et protégées, comme c'est le cas par exemple, de ces deux papillons : le petit Mars changeant et le grand Sylvain.



Le grand Sylvain (*Limenitis populi*), est lié au tremble



Les insectes sont souvent très spécialisés et exploitent tous les organes de l'arbre : bourgeons, organes floraux, feuilles, branches et rameaux, troncs, collet et racines. L'âge de l'arbre, ses dimensions et son état de santé seront aussi des critères pouvant expliquer la présence ou l'absence de telle ou telle espèce.



Le petit Mars changeant (*Apatura ilia*), une espèce protégée que l'on trouve en peupleraie...



Un petit coléoptère du type « cigarier » : *Byctiscus populi*



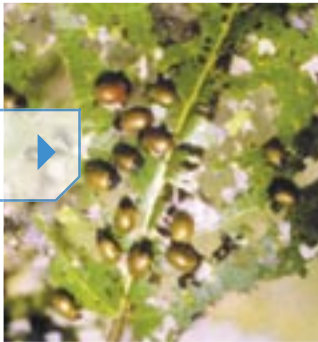
Deux grands groupes peuvent être identifiés en fonction de leur régime alimentaire

Les phytophages (consommant les feuilles et les organes floraux) et les xylophages (s'attaquant au bois des jeunes rameaux, des tiges ou des racines). Certains sont polyphages (consomment aussi d'autres essences) tandis que d'autres sont oligophages (très liés au genre *Populus* ou à la famille des *Salicacées*) et trouvent dans les peupleraies des conditions favorables à leur développement.

Des insectes oligophages, très liés au genre *Populus*...

Des insectes polyphages, consommant d'autres essences...

Des insectes phytophages...



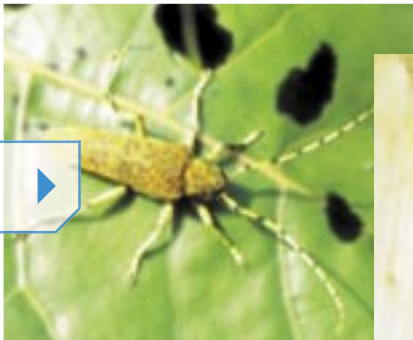
La chrysomèle (*Chrysomela tremulae*)



L'écaille fileuse (*Hyphantria cunea*)



... d'autres xylophages.



La grande Saperde (*Anaera carcharias*)



La zeuzère (*Zeuzera pyrina*)

Du point de vue du populeculteur, certains insectes pouvant causer des dégâts peuvent être considérés comme des ravageurs potentiels (une quarantaine d'espèces seulement).



L'abondant feuillage des peupliers est très apprécié par de nombreux insectes...

La nature des espèces et des variétés de peuplier utilisées en plantation influence directement la composition de l'entomofaune en raison des particularités physiques et chimiques des organes exploités (feuilles, écorce, bois).

De la même façon, le mode de gestion des peupliers (pépinière, alignement, peupleraie en plein) a une influence déterminante sur les populations d'insectes en offrant des milieux diversifiés (quantité de nourriture disponible, microclimat, présence de prédateurs, etc.).

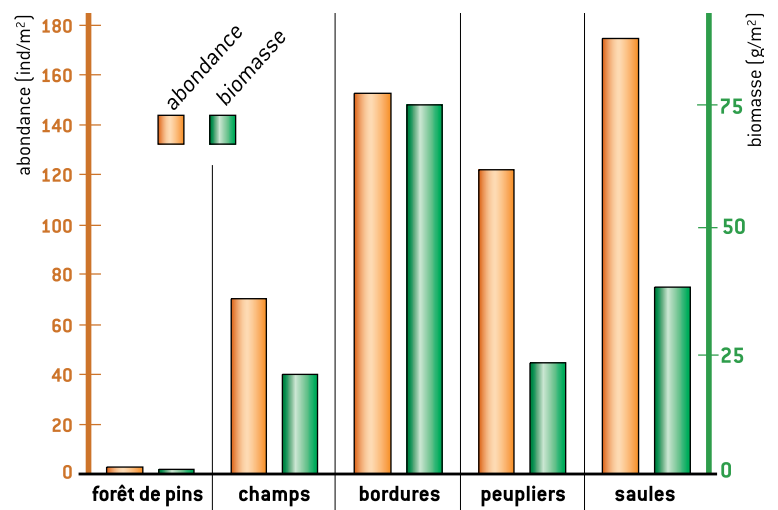
Il faut considérer également la répartition géographique des espèces, elle-même sous la dépendance de la répartition des espèces et des variétés de peuplier cultivées, du climat et de la présence ou de l'absence de prédateurs.

La faune du sol

La faune du sol et des litières est considérée comme un bon indicateur de la qualité des milieux.

Cette faune est composée non seulement d'insectes, mais aussi d'autres groupes d'arthropodes (Isopodes = cloportes, Myriapodes = millepattes) auxquels on ajoute souvent les Lombriciens (vers de terre). Les études comparant la faune du sol des peupleraies à celle d'autres utilisations du territoire sont assez rares, on peut cependant retenir les résultats de Makeschin (1992) :

- >> les lombrics sont plus nombreux et plus diversifiés dans les peupleraies que dans les champs cultivés et les forêts de pins. On attribue ce phénomène à la grande quantité et à l'appétence des feuilles de peuplier tombant au sol chaque année ;
- >> les populations d'opilions et d'isopodes sont, elles aussi augmentées dans les peupleraies par rapport aux champs ;
- >> les myriapodes seraient peu affectés par le type d'occupation du sol.



Abondance et biomasse des lombrics dans le sol (Makeschin, 1992)

Les carabes (groupe de coléoptères), le plus souvent prédateurs, sont considérés comme d'excellents bio-indicateurs des milieux. Ils ont d'ailleurs été souvent utilisés à cette fin en agriculture. Des études italiennes ont été menées sur les populations de carabes des peupleraies et comparées à d'autres types de végétation. La diversité et la richesse des espèces sont comparables à celles des terres cultivées pour les peupleraies jeunes, tandis qu'elles sont beaucoup plus élevées pour des peupleraies plus âgées, rejoignant même celles de forêts de plaine et de bosquets de ripisylve de la vallée du Pô.

Les travaux d'installation et les premières années d'entretiens d'une peupleraie semblent donc rapprocher la peupleraie des cultures agricoles, tandis qu'avec le temps, la fermeture du couvert et les importants retours au sol de matière organique (chute des feuilles), combinées à l'arrêt (ou la diminution) des perturbations, favorisent la réinstallation, puis le développement rapide de la faune du sol.



Delplanque et al. (1998)
Les insectes associés aux peupliers :
Répartition des 522 espèces inventoriées

- Coléoptères (Scarabées...) : 145
- Lépidoptères (Papillons...) : 193
- Diptères (Mouches...) : 31
- Hyménoptères (Abeilles...) : 32
- Homoptères (Pucerons...) : 78
- Hétéroptères phytophages (Punaises...) : 22
- Thysanoptères (Thrips...) : 9
- Acariens (qui ne sont pas des insectes...) : 12

La répartition spatiale des différentes formations végétales (cultures, forêts, prairies, peupleraies) joue un rôle important dans les phénomènes de re-colonisation après une perturbation, car certains milieux ont un rôle de réservoir d'espèces. Sur un territoire largement dominé par des cultures agricoles, les peupleraies, par leur caractère pérenne et leur faible niveau d'intensification, peuvent même être considérées comme des refuges pour certaines espèces rares (Allegro, 1998).

L'écosystème « peupleraie », entre terres cultivées et forêt classique, est susceptible d'accueillir de nombreuses espèces d'insectes et une faune du sol riche et diversifiée. Les études françaises, notamment en terme de comparaison avec d'autres modes d'occupation de l'espace manquent encore, de même que les recherches sur l'influence des modes de gestion des peupliers sur les populations.

INRA Orléans – Station de zoologie forestière / **Sylvie AUGUSTIN**

Peupliers
 et campagnes françaises
 L'EXPÉRIENCE BOURGUIGNONNE



Photos : Delplanque, INRA Orléans, AFOCEL / Cette fiche est extraite du rapport final des conventions AFOCEL / DERF et AFOCEL / Conseil Régional de Bourgogne intitulé : «Peupliers et campagnes françaises : l'expérience bourguignonne», juillet 2001, 262 pages



peupliers et oiseaux

Peupliers
et campagnes françaises

L'EXPÉRIENCE BOURGUIGNONNE

ENTRE FORÊT ET PRAIRIE, LES PEUPLERAIES SONT-ELLES ACCUEILLANTES POUR L'AVIFAUNE ?

Le peuplier est l'élément constitutif de base de la peupleraie... Mais au fait, qu'en savons-nous ?

Les peupliers, ce sont les «tremblants», les «frémissants», les arbres jouets des vents. Pour le commun des mortels, le peuplier est le peuplier

d'Italie, caractérisé par sa silhouette élancée ; mais nos trois autres espèces (peuplier noir, blanc et tremble) ressemblent aux autres arbres par leur port et leur allure générale.

A côté de ces espèces indigènes, la culture du peuplier utilise des cultivars (variété d'une espèce végétale cultivée) résultant de clonage d'espèces pures ou hybrides. Généralement, ce sont des hybrides entre trois espèces (une européenne et deux nord-américaines) issus de nombreux travaux d'amélioration génétique. Ceci permet un choix entre une gamme de clones adaptés à des conditions de sols très différentes et résistant à des crues hivernales de longue durée.

De nombreuses espèces d'oiseaux nichent en forêt et chaque espèce est adaptée à un habitat particulier ; la pluralité des milieux favorise donc la diversité des espèces d'oiseaux. En peupleraies, les peuplements monospécifiques équiennes (tous les arbres ont le même âge) et l'alignement des arbres n'offrent pas une grande diversité d'habitats. Pourtant, il s'avère que les peupleraies ne sont pas pauvres en espèces d'oiseaux. Ceux-ci participent à l'équilibre de la peupleraie par leur consommation de vers, d'insectes ou de chenilles. Ils contribuent aussi beaucoup à la dissémination des plantes dont ils mangent les fruits et rejettent les graines.

De deux Peupliers

*Je songe à ces deux peupliers,
Ces hauts peupliers à formes humaines,
Que le ciel a éparpillés
Comme un peu d'écume ou de laine,
Je songe à ces deux peupliers
Qui gardaient mon domaine.
Le vent ne pouvait les plier :
Ils étaient souples piliers,
Ils étaient mes vertes fontaines.
Je ne pourrai les oublier
Je les vois sous mes yeux mouillés
Quand j'entends un bruit d'eaux lointaines.
Je songe à ces deux peupliers
Qui gardaient mon domaine.*

L'ami des arbres et des oiseaux, Armand Bernier.

Écoutons et regardons autour de nous

Les premières années, la peupleraie se présente comme une épaisse couche de végétation herbacée où sont répartis de façon régulière de jeunes peupliers.

Cette strate herbacée fournie profite aux oiseaux nichant à terre ainsi qu'à ceux venant tout simplement s'alimenter au sol.



Mésange bleue



Mésange noire



Mésange à longue queue



Pic épeiche

Le Traquet tarier, la Bergeronnette grise et printanière, le Troglodyte mignon, la Fauvette à tête noire, la Mésange boréale et le Pouillot fitis affectionnent ces milieux ouverts où ils trouvent de quoi se nourrir.

Les stades intermédiaires montrent que l'avifaune nicheuse est dépendante de la couverture herbacée et arbustive. La fermeture du couvert est favorable au Merle noir, à l'Accenteur mouchet et au Bruant jaune. Lorsqu'une végétation plus dense apparaît, nous pouvons observer des Rouge-gorges, des Fauvettes et des Pinsons des arbres (quand les peupliers atteignent une hauteur de 7 à 8 m).



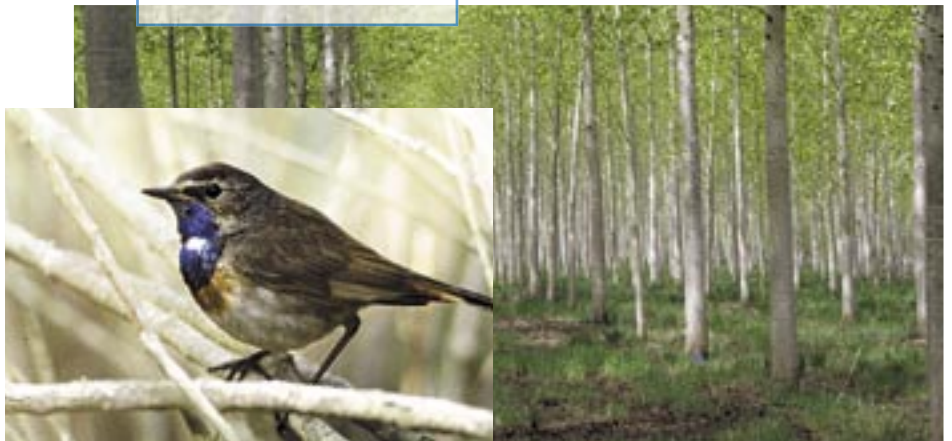
Fauvette à tête noire

Lorsque le stade arborescent est atteint, le sous-étage présente des aspects beaucoup plus variés. La peupleraie peut être ou non entretenue. Si les entretiens sont fréquents (annuels), il n'y a pas de sous-bois, le peuplement est aéré et on retrouve des espèces de milieu ouvert comme pour les stades jeunes. A ceux-ci s'ajoutent des oiseaux arboricoles tels le Pic épeiche et le Grimpereau des jardins, mais la richesse spécifique reste limitée.

En présence d'un sous-étage, la peupleraie devient plus riche en espèces. Celles se nourrissant au sol, dans ou hors de la peupleraie s'y installent : Turdidés (Grives, Merles, Tariers, Traquets, Rougequeue), Bruant jaune et Accenteur mouchet. En peupleraie fermée, on rencontre parfois des espèces de milieu buissonnant (Fauvette grisette et Linotte mélodieuse).

Vers 20-30 ans, les peupliers sont récoltés. Dans le cas contraire, ils vieillissent et accueillent des espèces typiques de la forêt mûre telle la Sitelle torchepot.

Des espèces rares tel le Gorgebleue à miroir apparaissent localement.



*Avec beaucoup d'attention
et de discrétion, vous pourrez rencontrer
le spécialiste de la peupleraie...*

Les espèces rencontrées dans ce milieu sont communes et à large répartition. Seul le Lorient d'Europe affectionne tout particulièrement les peupliers. C'est l'un des visiteurs estivaux le plus attrayant d'Europe grâce à son très joli plumage et à son chant mélodieux. Ce passereau de taille moyenne (taille d'un Merle), assez élancé, vit généralement caché dans les frondaisons. Son nid, délicatement tissé est construit sur la fourche d'une branche haute. Les œufs éclosent 16 jours après la ponte et les jeunes volent à 16 jours. Farouche et mobile, il est difficile à observer.



Lorient d'Europe.

"Naturgeschichte der Vögel Mitteleuropas, Naumann, 1905.
from Peter v. Sengbusch. www.biologie.uni-hamburg.de/b-online/birds"

Dans le feuillage, son vol est rapide et souple ; sur de plus long trajet, il est caractérisé par de longues ondulations peu profondes. Présent en Europe en été, il hiverne en Afrique tropicale.

La présence de peupliers dans les plaines alluviales fragmente le paysage. Le contact important avec le milieu environnant ainsi que le fort espacement entre les arbres font des peupleraies un milieu où l'effet de lisière est dominant. Certaines espèces prairiales, tels l'Alouette des champs et le Bruant proyer, s'y plaisent alors que d'autres espèces disparaissent de ces paysages hétérogènes. De plus il faut noter qu'avec l'importance des lisières, la prédation sur les espèces nichant à terre augmente.

> La peupleraie est un habitat intermédiaire entre la forêt et les milieux ouverts où une avifaune, à la fois prairiale et forestière, s'adapte aux différentes strates et aux différents stades de développement de ces cultures. Les boisements de peupliers sont particulièrement clairs, ce qui peut laisser la place à la croissance d'un sous-étage et favoriser les espèces de lisière.

Ce milieu, qui n'est pas totalement fermé, facilite l'observation des oiseaux en toute saison, alors jumelles en main, partez à la découverte de ces animaux.



Chardonnet



Université de Bourgogne / **Bernard FROCHOT** – **Audrey ROBBESYN**
 Laboratoire Écologie – Évolution UMR – CNRS 5561

Peupliers et campagnes françaises

L'EXPÉRIENCE BOURGUIGNONNE



Photos : B. Frochet, Université de Bourgogne - AFOCEL / Cette fiche est extraite du rapport final des conventions AFOCEL / DERF et AFOCEL / Conseil Régional de Bourgogne intitulé : «Peupliers et campagnes françaises : l'expérience bourguignonne», juillet 2001, 262 pages

peupliers et flore

Peupliers
et campagnes françaises

L'EXPÉRIENCE BOURGUIGNONNE

QUELLE VÉGÉTATION ET QUELLE DIVERSITÉ FLORISTIQUE DANS LES PEUPLERAIES ?

La végétation rencontrée dans les plantations de peuplier est **abondante et diversifiée**, elle est d'abord **sous la dépendance des conditions du milieu**, puis des interventions humaines actuelles (entretiens) et/ou passées (antécédent cultural). Occupant une position intermédiaire entre la forêt classique et l'agriculture, les peupleraies présentent des couvertures végétales variées, fortement influencées par les activités humaines.



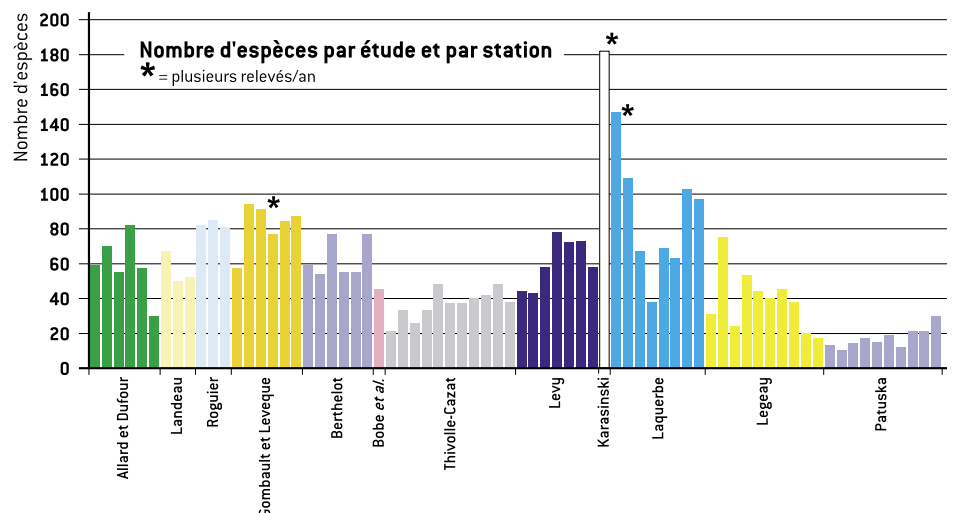
La composition floristique est d'abord le reflet des conditions de milieu...

La diversité et la richesse floristique

La végétation des peupleraies a d'abord été étudiée par l'intermédiaire des travaux de typologie des stations forestières. L'étude de la végétation permet en effet de connaître rapidement les caractéristiques

écologiques du milieu et ainsi de déterminer ses potentialités forestières. En observant une douzaine d'études de typologie des stations réalisées dans des zones populicoles, on peut ainsi noter que la richesse globale d'une station est voisine de 50 à 60 espèces, mais que la variation peut être très grande autour de cette valeur moyenne (fig.1). La méthodologie employée a également une influence sur la richesse floristique observée, puisque les études ayant bénéficié de plusieurs relevés dans l'année sont celles qui présentent les richesses les plus fortes. En effet, certaines plantes ont un cycle de vie très court ou décalé par rapport à la majorité des espèces, et ne sont pas prises en compte lorsqu'on effectue un seul relevé.

Figure 1 : richesse spécifique globale (par type de station et par étude)



De nombreuses plantes indicatrices ont pu être mises en évidence grâce aux travaux de typologie des stations et ont été reprises dans divers ouvrages [Soulères 1992]. Ces plantes sont, pour une bonne part, originales et ne se retrouvent pas en forêt « classique ». Bon nombre d'entre elles sont rudérales, souvent inféodées aux milieux humides (prairies, marais) ou aux zones agricoles avoisinantes.

Il est désormais bien établi que les peupliers sont des arbres exigeants en terme d'alimentation en eau et en oxygène, ainsi qu'en éléments minéraux. Leurs besoins sont élevés et c'est la raison pour laquelle ils sont cultivés de préférence dans les sols alluviaux, présentant peu de contraintes en terme d'alimentation hydrique ou minérale. Ces zones sont, structurellement, des zones « d'apports » (d'eau, de sédiments, d'éléments minéraux) par opposition aux reliefs qui sont plutôt des zones de « départs ». La fertilité naturelle de ces milieux associée au couvert relativement léger des peupliers explique pour une grande part la richesse spécifique observée.



Une station forestière est une portion de territoire homogène du point de vue de ses caractéristiques physiques (climat, topographie) et biologiques (végétation spontanée). Les études de typologie des stations ont débuté dans des formations forestières peu influencées par les activités humaines, mais le principe en a été repris dans des milieux plus anthropisés tels que la peupleraie.

Modification de la flore

L'installation de peupliers en lieu et place d'une autre utilisation de l'espace (prairie, champ cultivé, forêt) n'est évidemment pas neutre vis-à-vis des communautés végétales en place. Selon le point de vue des auteurs, l'influence de la peupleraie peut être bénéfique en favorisant des espèces héliophiles, absentes ou rares en forêt [Parfonry, 1996 ; Hermant, 1996] ou négative en faisant disparaître des espèces originales présentes dans les prairies humides [Daudon, 1994]. Ce même auteur constate d'ailleurs que l'arrêt de l'entretien des prairies (fauche) provoque le même appauvrissement.

Des études menées sur des grands ensembles de peupleraies [Hermant, 1996 ; Karasinski, 1997] montrent également que les peupleraies ne sont pas homogènes et monotones en terme de diversité végétale, mais qu'il s'agit plutôt d'une juxtaposition de peuplements aux caractéristiques floristiques très diverses. La variabilité observée pouvant venir des caractéristiques du milieu, de l'âge, de l'antécédent, des soins culturaux, etc.



La scrophulaire noueuse
(*Scrophularia nodosa*)



Dynamique de la végétation sous peupleraie

Deux études, réalisées dans deux régions différentes, arrivent à des conclusions différentes à propos de l'évolution de la richesse spécifique végétale sous peupleraie tout au long du cycle de production. Allard et Dufour (1997) observent une richesse maximale dans les stades intermédiaires (# 7 ans), tandis que Laquerbe (1998) montre une richesse maximale dans les stades jeunes, et une nouvelle augmentation de la richesse spécifique dans les stades âgés.

L'apparente contradiction semble pouvoir s'expliquer par le fait que les études ont été réalisées à l'instant « t » sur des parcelles voisines d'âges différents (chrono-séquence), et que l'historique des parcelles n'est pas connu (types de plantation, nature et durée des entretiens).

L'appréciation de la véritable dynamique végétale sous peupleraie nécessiterait un suivi dans le long terme, comportant des passages réguliers, selon la même méthodologie, sur des points d'inventaires connus et fixes.

Après la phase d'installation des peupliers et des premiers entretiens, la dynamique de la végétation redémarre...

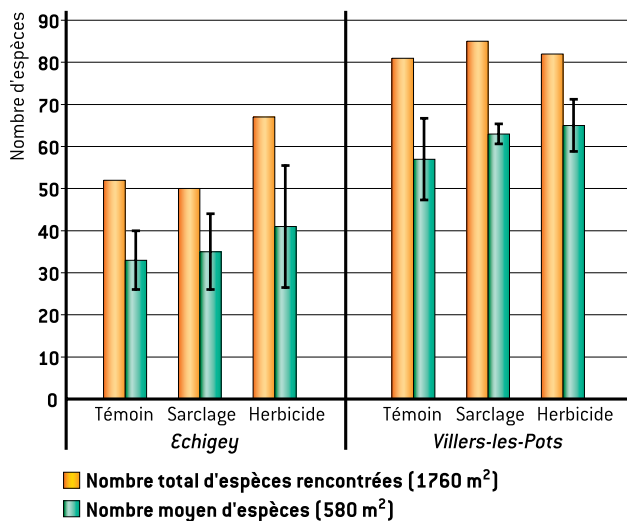


Figure 2 : nombre total et moyen d'espèces rencontrées, par type d'entretien et par site

Influence des entretiens

Dans son étude en vallée de la Garonne, Laquerbe (1998) constate que les entretiens augmentent la diversité floristique en multipliant les possibilités de colonisation du milieu (germination des annuelles, bouturage des vivaces, etc.). La richesse spécifique augmente avec le nombre d'entretiens (jusqu'à un certain seuil) tandis qu'à l'inverse, l'augmentation de la fréquence des entretiens fait baisser la phytomasse (biomasse aérienne de la végétation). Les entretiens au cover-crop, agissant comme des perturbations, influencent la composition floristique en fonction des types biologiques. Les entretiens nombreux et fréquents favorisent les espèces annuelles, des entretiens modérés favorisent plutôt les vivaces tandis que l'absence d'entretien permet l'installation d'espèces ligneuses.

De la même façon, l'AFOCEL a montré, sur deux essais d'entretien, situés dans des contextes écologiques très différents, que la richesse

spécifique (de même que l'indice de biodiversité de Shannon-Weaver) n'est pas affectée de façon significative par le type d'entretien (fig.2).

Les espèces rencontrées ne sont pas les mêmes, mais la diversité n'est pas moins grande dans les placeaux désherbés ou sarclés mécaniquement que dans le témoin (fig.3).

On observe par contre une très nette différence entre les deux parcelles, et une plus grande hétérogénéité sur le site d'Echigey. Le phénomène s'expliquant sans doute par l'environnement général des deux parcelles, celle d'Echigey, située dans un contexte agricole, est plus soumise aux influences des bordures (colonisation par des adventices des cultures), tandis que celle de Villers-les-Pots, située dans un paysage plus boisé, est plus homogène.

Ces résultats s'expliquent par les perturbations du milieu engendrées par les entretiens. Ceux-ci relancent la dynamique végétale et favorisent les espèces pionnières, qui ont été éliminées des placeaux témoins par des espèces plus compétitives.

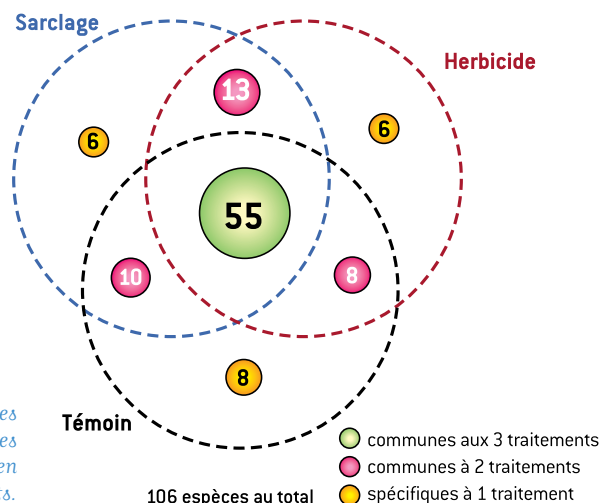


Figure 3 : nombre d'espèces communes ou spécifiques aux trois types d'entretien à Villers-les-Pots.

Conclusion

La flore des peupleraies est certes différente de celle des milieux qu'elle remplace (prairie, champ cultivé, forêt), elle demeure néanmoins riche et diversifiée. Sa composition reste sous la dépendance de plusieurs facteurs :

- >> les caractéristiques du milieu (sol, climat),
- >> le faible couvert des peupliers, dans le jeune âge bien sûr, mais aussi dans les peupleraies plus âgées, favorise le maintien d'une flore héliophile,

>> les entretiens (par les perturbations du milieu qu'ils induisent) favorisent également le maintien de plantes qui seraient éliminées par la compétition (annuelles, par exemple).

Les différentes études présentées ici indiquent que la diversité floristique n'est pas moins grande dans les peupleraies que dans d'autres modes

d'occupation de l'espace rural, indépendamment bien sûr de la valeur patrimoniale des espèces. La richesse spécifique semble plus liée au site (milieu, antécédent) qu'aux modalités culturelles accompagnant la plantation de peuplier.

AFOCEL, Station territoriale Nord-Est / Alain BERTHELOT



1



2



3

- 1 - le cabaret des oiseaux (*Dipsacus fullonum*)
- 2 - la guimauve (*Althaea officinalis*)
- 3 - l'iris faux acore (*Iris pseudacorus*)

Peupliers et campagnes françaises

L'EXPÉRIENCE BOURGUIGNONNE



Photos : AFOCEL / Cette fiche est extraite du rapport final des conventions AFOCEL / DERF et AFOCEL / Conseil Régional de Bourgogne intitulé : «Peupliers et campagnes françaises : l'expérience bourguignonne», juillet 2001, 262 pages

peupliers et eau

Peupliers
et campagnes françaises

L'EXPÉRIENCE BOURGUIGNONNE

La peupleraie a un rôle à jouer dans les zones inondables

QUELLE INFLUENCE SUR LA RESSOURCE EN EAU ET SUR SA QUALITÉ ?

La protection de la ressource en eau est un des défis majeurs de la gestion des territoires pour les prochaines décennies. Dans ce cadre la populiculture peut proposer un certain nombre de solutions techniques efficaces qui, toutes, tirent parti du fort potentiel de croissance du genre *Populus*.



Consommation en eau

C'est une donnée complexe à appréhender qui dépend non seulement du type et de l'âge du peuplement, mais aussi du climat local. De plus, différentes échelles d'observation peuvent être envisagées : la feuille, l'arbre, la parcelle, le bassin versant, etc., ce qui pose le problème du passage d'une échelle à l'autre. Ainsi, il est abusif de passer de la transpiration d'un arbre isolé à celle d'un peuplement en multipliant simplement la valeur unitaire observée par le nombre de tiges à l'hectare, sans tenir compte de la structure du couvert.

L'étude la plus proche des conditions moyennes d'une peupleraie classique, a été publiée récemment par Meiresonne *et al.* [1999]. L'auteur indique une **transpiration moyenne de 1,9 mm/jour**, avec des pointes à 5 mm/jour, ce qui représente pour l'ensemble de la saison de végétation **320 mm** pour une futaie d'interaméricains de 13 ans en Belgique.

D'autres études rapportent des transpirations comprises entre **120 et 500 mm/an**. Les consommations les plus élevées (400 à 500 mm/an) sont signalées dans de jeunes peuplements de taillis à courtes rotations. Bien entendu, de telles consommations ne sont possibles que si les disponibilités du sol le permettent, par la réserve utile du sol ou plus généralement par une alimentation directement assurée par la nappe.

Toutes les études disponibles s'accordent sur le fait que les besoins des peupliers sont certes importants, mais que les consommations observées restent comparables à celles d'autres formations végétales [Hermant, 1996]. Bien entendu, la consommation va évoluer avec l'âge de la peupleraie, la demande semble maximale au moment où la production courante est, elle aussi, à son apogée.

Les sols alluviaux sont ceux qui conviennent le mieux aux peupliers





Niveau des nappes

Les quelques études réalisées sur des cours d'eau importants ne montrent pas d'écarts significatifs entre les différentes végétations étudiées (cultures, prairies, peupleraies). Une étude réalisée sur un petit cours d'eau indique une différence du niveau de la nappe de l'ordre de 30 cm entre une prairie et une peupleraie, mais la situation topographique n'est pas rigoureusement identique ! Toutes les études signalent la difficulté d'appréhender véritablement l'influence de la végétation sur ce point. La taille de l'aquifère (grande vallée ou petit cours d'eau) semble importante à prendre en compte et les sites expérimentaux rigoureusement comparables manquent cruellement.

Loin d'être la cause d'un abaissement sensible des nappes, les peupleraies semblent bien plutôt subir cet abaissement, provoqué ou amplifié de façon certaine par bien d'autres activités humaines (rectification des cours d'eau, extractions de matériaux, pompages agricoles).



*Peupliers ou prairies,
les berges non fixées
par une végétation ligneuse
sont exposées à l'érosion...*

Écoulement des eaux, érosion des berges

L'enracinement des peupliers cultivés n'est pas adapté à une stabilisation des berges des cours d'eau. La plantation de peupliers à proximité immédiate des cours d'eau est donc à éviter (comme le conseille la circulaire DERF du 11 septembre 1998), surtout lorsqu'il s'agit de la seule végétation ligneuse existante. Si une végétation ligneuse pré-existe au moment du boisement, il conviendra de la conserver soigneusement. Dans certains cas, la réglementation en vigueur impose d'ailleurs des distances de plantation minimales.

Rappelons cependant qu'une prairie, en l'absence de ripisylve, ne retient pas plus les berges qu'une peupleraie entretenue (cf. photos) et qu'en cas de déchaussement des arbres, la peupleraie subit, elle aussi, l'érosion plus qu'elle ne la provoque.

Ayant la réputation d'être peu stables, les peupliers cultivés sont souvent accusés d'être potentiellement créateurs d'embâcles en cas de fortes crues. C'est dans cet esprit que dans bon nombre de zones inondables, la culture des peupliers n'est autorisée qu'avec un écartement minimal de 7 m entre les plants (204 tiges/ha) et l'obligation de réaliser un élagage 1 m au-dessus des plus hautes eaux.

Une étude italienne précise que l'écoulement des eaux est comparable dans les prairies et dans les peupleraies cultivées, pour peu que celles-ci soient espacées d'au moins 6 m et entretenues (absence de sous-étage). La même étude précise que les boisements et accrus naturels de *Salicacées*, beaucoup plus denses, ont des caractéristiques beaucoup moins favorables au bon écoulement des eaux.

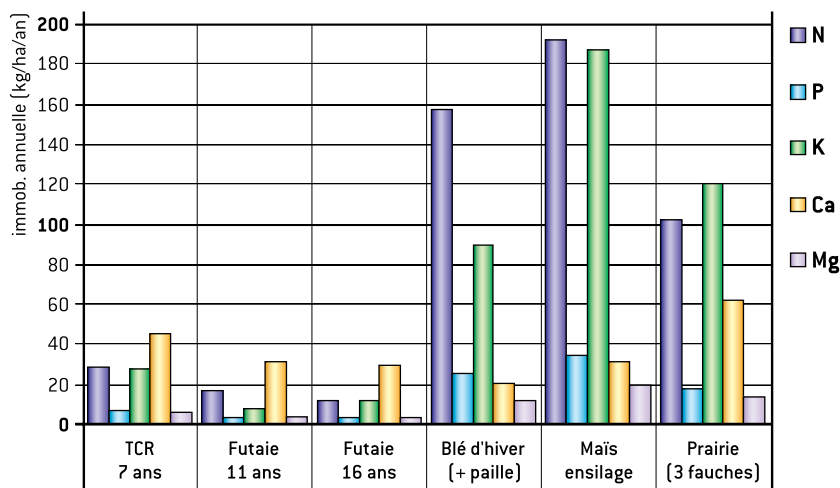


Figure 1 : immobilisations annuelles de 3 peuplements de peuplier par rapport à 3 cultures agricoles

Plusieurs études quantifient les éléments minéraux contenus dans les parties aériennes des arbres (immobilisations) et les quantités retournant au sol chaque année via la chute des feuilles (restitutions). Le peuplier apparaît bien comme présentant des besoins élevés par rapport aux autres essences forestières, mais il est aussi plus productif.

Les immobilisations restent bien inférieures à celles des cultures agricoles (fig.1), car l'essentiel de la biomasse produite est composé de bois (cellulose + lignine) faiblement minéralisé par rapport à d'autres tissus végétaux produits en agriculture (grains, feuilles). Encore faut-il considérer que les immobilisations sont rarement égales aux exportations, puisqu'une bonne part des éléments minéraux (entre 30 et 40 %) sont restitués au sol par les rémanents d'exploitation (cimes et branches).

Fixation des éléments minéraux, rôle épurateur des peupleraies

Leur sensibilité au vent et surtout les grandes dimensions atteintes par les peupliers de culture (hauteur de 30 à 35 m, voire plus !), expliquent en grande partie leur réputation de manque de stabilité.

Rappelons à cette occasion la liaison très nette entre hauteur de l'arbre et risque de chablis, une nouvelle fois vérifiée à l'occasion des tempêtes de fin décembre 1999. Ainsi, en Champagne-Ardenne, les plantations inférieures à 25 m de hauteur dominante sont quasiment indemnes de tout dégât.

En relation avec leur grande vitesse de croissance et leurs besoins élevés en eau, les peupliers sont souvent cités comme exigeants en éléments minéraux. Leur culture est donc à réserver aux sols riches, et, contrairement à la plupart des essences forestières, la populiculture est souvent réservée à des sols présentant de bonnes potentialités agricoles.

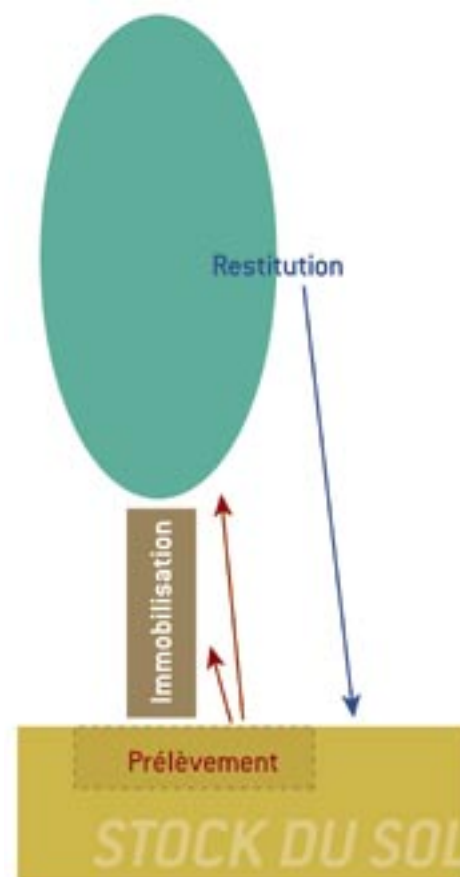


Schéma simplifié du cycle des éléments minéraux...

Les espaces boisés sont favorables à la protection de la ressource en eau

car ils ne nécessitent que très peu (voire pas du tout) d'intrants et ils contribuent à la fixation des éléments polluants (matières en suspension (MES), azote, phosphore). Les ripisylves et les peupleraies sont plus efficaces que les prairies car leur enracinement est plus profond. Dans ce cadre, la peupleraie a un rôle important à jouer dans les zones alluviales avec pour double objectif d'avoir un effet bénéfique sur l'environnement et d'assurer une production économique. Certaines réalisations, comme c'est le cas pour le district de Sens [89], indique qu'il est tout à fait possible de concilier protection de la ressource en eau et culture du peuplier. Sur ce site, une peupleraie de 19 ha a été installée dans le périmètre de protection immédiate des champs captants du District. Elle est perçue comme un bon moyen de protéger le point de captage. La forte productivité des peupliers apparaît ici comme un atout, car si les litières relâchent des quantités importantes (sous forme organique) d'éléments minéraux, les immobilisations dans les parties pérennes des arbres (bois, écorce, racines) constituent un stockage à plus long terme.

L'accusation d'une action anti-oxygène des feuilles de peuplier tombées dans un cours d'eau, souvent entendue, doit être complétée par le fait qu'il ne s'agit nullement d'une particularité des feuilles de l'essence, mais bien d'un phénomène naturel de décomposition de matière organique dans des eaux stagnantes. Le peuplier semble d'ailleurs occuper une place moyenne parmi les essences étudiées, de plus ces résultats ne sont pas extrapolables à un cours d'eau libre.

Paysage du val de Saône, culture de maïs, prairies et peupleraies



De nombreux travaux récents mettent également en lumière les possibilités d'épuration offertes par la culture de peuplier, qu'il s'agisse d'épandre des boues urbaines ou industrielles ou encore de décontaminer certains sites pollués (phytoremédiation). Toutes ces techniques tirent profit de la facilité de multiplication des peupliers et de ses fortes potentialités de croissance.

Face à des pratiques agricoles qui évoluent au détriment des herbages naturels, la peupleraie classique a de nombreux atouts à faire valoir : elle est peu gourmande en intrants et fournit une ressource renouvelable. Ses bénéfices environnementaux ne sont pas négligeables en terme d'épuration et de protection des nappes et des cours d'eau.

AFOCEL – Station territoriale Nord-Est / **Alain BERTHELOT**

Prairies et populiculture peuvent cohabiter sur les mêmes territoires



Peupliers et campagnes françaises

L'EXPÉRIENCE BOURGUIGNONNE



Photos : AFOCEL / Cette fiche est extraite du rapport final des conventions AFOCEL / DERF et AFOCEL / Conseil Régional de Bourgogne intitulé : «Peupliers et campagnes françaises : l'expérience bourguignonne», juillet 2001, 262 pages

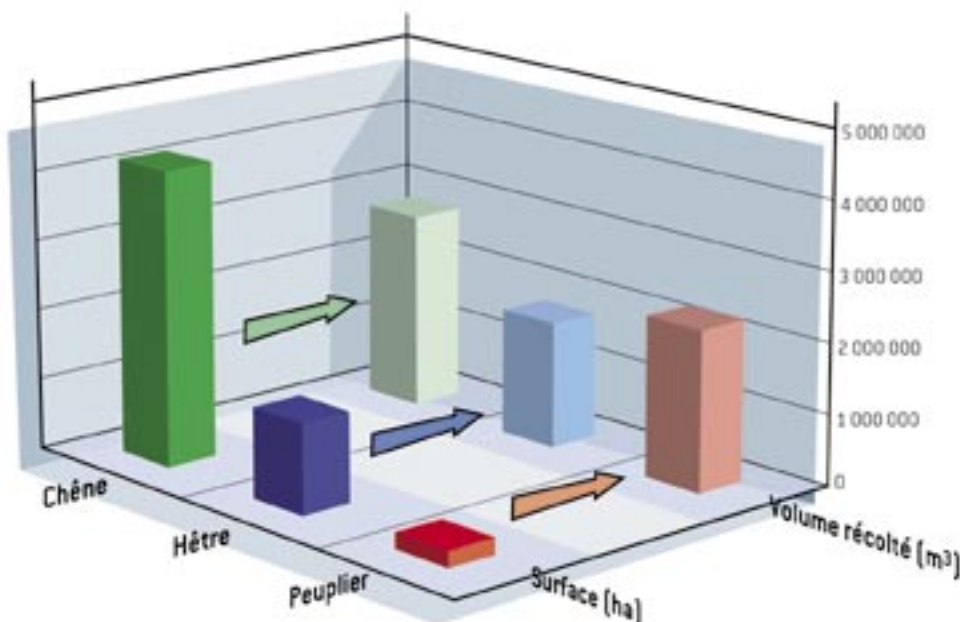
peupliers et économie

Peupliers
et campagnes françaises

L'EXPÉRIENCE BOURGUIGNONNE

QUELLE PLACE OCCUPE L'ESSENCE «PEUPLIER» DANS L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE ?

Le peuplier tient une place originale et importante dans l'économie forestière française. Sur une surface réduite, il produit chaque année environ 2 millions de m³ d'un bois apprécié pour de multiples usages. Il s'agit de la deuxième essence feuillue récoltée en France, juste derrière le chêne.



Les acteurs

- >> **les producteurs** : très nombreux, de profils très divers, ils possèdent en moyenne un hectare ;
- >> **les pépiniéristes** : environ 230, spécialisés ou non sur cette essence ;
- >> **les entrepreneurs de travaux** : en dehors des travaux réalisés par le propriétaire, les plantations et les entretiens font travailler une multitude de petites entreprises spécialisées ou non sur cette essence ;
- >> **les récoltants et les utilisateurs** : 1 418 entreprises ont récolté du peuplier en 1998, dont 299 sont spécialisées dans cette essence. Il s'agit de toutes petites unités puisque seulement 15 entreprises récoltent plus de 20 000 m³/an.



Le contre-plaqué
et l'emballage léger
sont deux
débouchés importants...

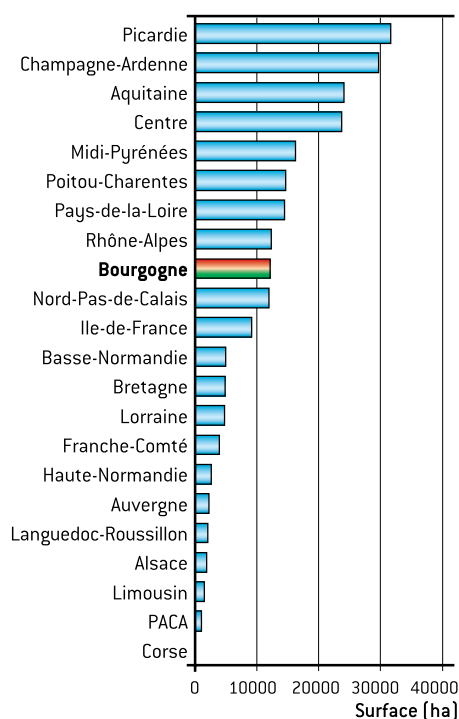


Figure 1 : surfaces régionales des peupleraies

L'offre

La surface des peupleraies en France est passée de 100 000 ha après guerre à environ 230 000 ha aujourd'hui (soit 0,4 % du territoire national). Les peupleraies en plein représentent 90 % de cette surface, tandis que les alignements et les arbres épars sont en régression. La Bourgogne occupe, parmi les régions françaises, une place moyenne avec environ 12 000 ha (fig.1).

Depuis une dizaine d'années, et malgré un contexte agricole plutôt favorable (les prairies sont en régression), les surfaces plantées ne progressent plus beaucoup. Dans les zones les plus concernées (grandes plaines alluviales), des zonages ou des réglementations aboutissent parfois à un découragement des planteurs.

Les tempêtes de décembre 1999 ont détruit environ 4 millions de m³, essentiellement dans les régions Poitou-Charentes et Champagne-Ardenne.

La demande

Ses caractéristiques technologiques et sa facilité de mise en œuvre font du bois de peuplier une excellente matière première apte à de nombreux usages (tableau 1). Après une récolte maximum de 3,4 millions de m³ en 1990, la récolte « peuplier » décroît régulièrement depuis cette date malgré des cours soutenus. **La récolte reste importante** puisqu'elle est voisine **de 1,9 à 2 millions de m³/an**, soit environ un tiers de la récolte de bois d'œuvre feuillu.

La récolte est supérieure à l'accroissement biologique des peupleraies et de nombreuses études prévoient dans les toutes prochaines années, un trou de production qui ne pourra être compensé qu'en partie par l'amélioration de la productivité (variétés plus performantes, entretiens soignés) ou l'utilisation de grumes plus petites (volume unitaire < à 1 m³).

Bois d'œuvre	Déroulage	Emballage léger Contre-plaqué
	Sciage	Palette Emballage lourd Caisserie Literie Menuiserie d'intérieur
Bois d'industrie	Trituration	Papeterie Panneaux
	Bois de chauffage	

Tableau 1 : utilisation du bois de peuplier



Figure 2 : utilisateurs de bois de peuplier
 - en rouge : les adhérents à la Chambre Syndicale du Peuplier de France
 - en vert : les adhérents à GROW France
 (Group Recycling of Wood, structure de recyclage des emballages légers)

Les débouchés majeurs sont l'emballage léger, la palette et le contre-plaqué. La production est transformée environ pour 55 % en déroulage (emballage léger, contre-plaqué) et pour 45 % en sciage (palette, caisserie, menuiserie).

La part du déroulage est en progression et c'est le débouché le plus rémunérateur actuellement. A moyen terme, d'autres usages, notamment à base de bois reconstitué, pourraient utiliser le bois de peuplier.

Les bois de petits diamètres et les produits connexes de la première transformation (noyaux de déroulage, dosses) alimentent pour partie des usines de trituration (usines de pâtes, panneaux de particules ou de fibres).

Les utilisateurs sont très souvent des PMI, bien implantées en milieu rural (fig.2), principalement dans les zones utilisatrices d'emballages légers.

Le commerce extérieur

Les exportations de bois ronds représentent environ 20 % de la récolte annuelle, essentiellement à destination de l'Italie, puis dans une moindre mesure l'Espagne. Les importations, beaucoup plus faibles (moins de 10 % de la récolte) proviennent essentiellement de la Belgique et du Luxembourg (fig.3). Les échanges de sciages sont extrêmement faibles, tant en volume qu'en valeur.

Les exportations vers l'Italie concernent des bois d'excellente qualité, ce qui influence le marché en maintenant les prix à un niveau élevé.

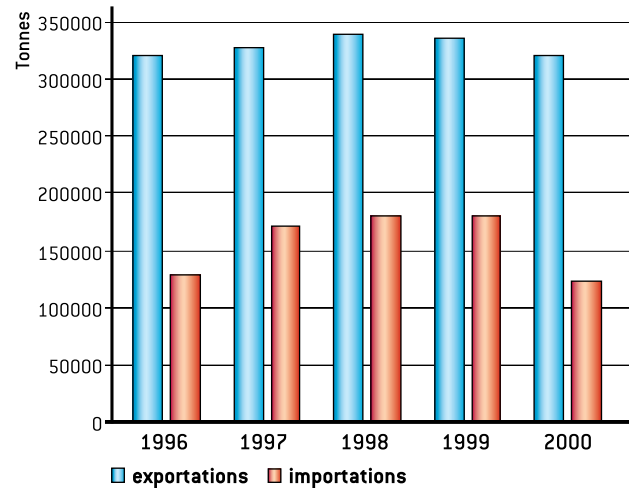


Figure 3 : exportations et importations de bois ronds de peuplier (en tonnes) sur les 5 dernières années



Menuiserie intérieure en peuplier



Palette en peuplier

L'essence est très productive et concerne de faibles surfaces, ce qui la rend très réactive à des modifications de pratiques culturales (utilisation de nouvelles variétés, récolte plus précoce) ou à des modifications des surfaces. Cette sensibilité s'exprime bien entendu dans les deux sens : arrêt ou diminution du rythme de plantation, ou au contraire, accroissement des surfaces.

Les unités industrielles utilisatrices sont généralement des PMI, assez bien réparties sur le territoire. Leur impact réel sur l'emploi en milieu rural, associé à celui induit par la culture et l'entretien des peupleraies, mériterait d'être mieux connu.

Conclusion

Le bois de peuplier est un matériau polyvalent, relativement stable en terme de propriétés technologiques et peu onéreux. Ces qualités en font une ressource très demandée par de multiples industries, à tel point que la récolte dépasse l'accroissement biologique, ce qui laisse présager un trou de production à court terme. La demande devrait rester soutenue dans le futur par la forte demande des pays du sud de l'Europe.

De nombreux atouts peuvent être mis en avant pour favoriser la culture du peuplier : il s'agit d'une production d'un éco-matériau renouvelable, viable économiquement, et qui, moyennant quelques règles simples, n'a pas d'influence néfaste pour l'environnement. Il reste à favoriser l'organisation de la filière dans le sens d'une meilleure synergie entre les producteurs et les multiples utilisateurs du bois.

AFOCEL – Laboratoire Économie
et Compétitivité & Station territoriale Nord-Est /
Elisabeth LE NET - Alain BERTHELOT

Nombreuses
utilisations
du bois
de peuplier...



Peupliers

et campagnes françaises

L'EXPÉRIENCE BOURGUIGNONNE



peupliers et gestion de l'espace rural

Peupliers
et campagnes françaises

L'EXPÉRIENCE BOURGUIGNONNE

La populiculture est une activité économique fortement orientée par l'intervention publique qui, en fonction d'objectifs et d'intérêts différents, soit la soutient, l'oriente et la contrôle ou encore la freine. Par ailleurs, la culture du peuplier est inféodée à des territoires convoités pour de multiples usages et son modèle de développement est parfois remis en cause, au même titre que celui d'autres productions agricoles. Les relations entre populiculture et espace rural seront abordées successivement selon ces deux points de vue.

Analyse de l'intervention publique

La populiculture est une activité spécifique, située entre la forêt et l'agriculture, qui a fait l'objet depuis une soixantaine d'années de multiples interventions publiques, très rarement pour elle-même, mais plutôt en tant qu'adaptations de la politique forestière, qui, elle, est bien individualisée. Elle est aussi concernée par d'autres politiques telles que l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement.

La politique forestière a fortement évolué au fil du temps, passant d'une logique de développement du patrimoine avant la guerre, à une logique « filière-bois », centrée sur l'approvisionnement des unités industrielles de transformation du bois. Plus récemment, la loi forestière tente de concilier les multiples rôles tenus par la forêt (économiques, sociaux, environnementaux) et d'inscrire celle-ci au mieux au sein des territoires, à proximité d'autres grandes catégories d'usage telles que l'urbanisme ou l'agriculture.

Le tableau 1 regroupe et résume les différentes interventions publiques pouvant avoir une influence sur la populiculture ainsi que leurs inspirations et leurs modes d'action.

Il est vraisemblable que, dans l'avenir, la nature de l'action publique va changer en se régionalisant davantage et en prenant mieux en compte les attentes des acteurs locaux des territoires. C'est l'occasion pour la filière populicole de confronter ses besoins aux attentes des autres acteurs des territoires (chasseurs, pêcheurs, environnementalistes, élus locaux) afin d'assurer son développement futur.



*La populiculture est
fortement liée
aux territoires agricoles*

Finalité	Inspiration	Type d'intervention	Mode d'action	Ancienneté
Accroissement de la ressource	Administration forestière Industriels de la filière Propriétaires	Loi Sérot	Exonération de droits de mutation	Depuis 1934
		Amendement Monichon	Exonération IRPP	Depuis 1959
		Exonération d'impôt foncier	Exonération fiscale pour le reboisement	Depuis 1945
		Fonds Forestier National (FFN)	Subvention aux prop. boisant	De 1945 à 1999
		Aides budgétaires à la plantation	Id.	Depuis 2000
		Programme 5b	Abondement du FFN	De 1989 à 1999
Intensifier la production	Administration forestière Industriels de la filière Propriétaires	FFN	Aide conditionnée	Depuis 1966, élargie en 1993, précisé en 2000
		Contrôle des pépinières	Contrôle	Depuis 1970
		Création CRPF	Encadrement des producteurs	Depuis 1963
		Recherche, expérimentation	Financement organismes de recherche/développement	Depuis 1962
Préserver l'espace agricole	Profession agricole	Réglementation des boisements	Zonage	Depuis 1969
Préserver la biodiversité	Protecteurs de la nature	Réserves naturelles	Protection de certains espaces	Depuis 1930
		Arrêtés de biotope	Id.	Depuis 1976
		Loi sur l'eau	Contrat de rivière	Depuis 1992
		Recommandations pour boisement et reboisement	Circulaire conjointe Ministère de l'Agriculture et Ministère de l'Environnement	Depuis 1998
Aménager le territoire	Urbanistes, élus locaux	Plan d'occupation des sols (POS)	Zonage	Depuis 1967
		Loi paysage	Réglementation	Depuis 1993
		Loi sur l'eau	Zonage	Depuis 1992
		Loi sur la protection des sites	Réglementation	Depuis 1930
Diminuer l'offre de produits agricoles	Commission des communautés	Boisement des terres agricoles	Subvention au boisement	Depuis 1992, reconduit en 1999

Tableau 1 : interventions publiques concernant la populiculture



Bilan des travaux en sciences sociales...

Les études traitant spécifiquement du peuplier sont assez rares, ce sont, pour l'essentiel, les travaux de D. Terrasson et S. Le Floch du *Cemagref*. En dehors des interventions publiques déjà évoquées, trois autres thématiques peuvent être identifiées :

- >> les populteurs et leurs pratiques,
- >> les relations entre populiculture et agriculture,
- >> les relations entre populiculture et sociétés locales.

Une activité agricole comme une autre ?

Type d'espaces popuicoles	« de loisirs »	« convoités »	« ordinaires »
Cas correspondants	Marais de la Sensée	Basses vallées angevines	Plaine de la Garonne Vallée de l'Antenne
Caractéristiques foncières	Terres communales majoritaires	Coexistence de terres communales et privées	Terres privées majoritaires
Gestion économique des activités présentes sur l'espace	Gestion publique locale (peupliers, chasse, pêche), faibles enjeux productifs	Gestion privée (peupliers, agriculture, tourisme), associative (chasse, pêche) et publique (prairies, faune)	Gestion privée d'activités coexistantes, voire complémentaires (agriculture, popuiculture)
Valeur écologique des milieux	Valeur écologique reconnue, le peuplier faisant partie du système	Valeur écologique emblématique, menacée par l'extension du peuplier	Valeur écologique non ou peu revendiquée
Usages sociaux des territoires	Espaces récréatifs investis par des résidents urbains (lieu de villégiature pour des couches modestes)	Espaces investis par des acteurs externes qui en revendiquent l'usage ou la gestion	Espaces productifs et identitaires pour les acteurs locaux

Tableau 2 : relations popuiculture et sociétés locales selon divers contextes

Les popuicteurs sont avant tout des propriétaires fonciers, pour qui la culture du peuplier n'est quasiment jamais le revenu principal. Toutes les études insistent sur la très grande diversité sociale des popuicteurs. Quelques traits généraux peuvent cependant être mentionnés : il s'agit de propriétaires privés, souvent retraités, et la profession agricole (actifs ou retraités) est très largement représentée. Dans certains contextes locaux, on peut noter l'existence de propriétaires fonciers ne trouvant plus de bailleurs ou même d'investisseurs extérieurs achetant des terrains en vue d'y cultiver des peupliers. A la diversité sociale des propriétaires s'ajoute la diversité des pratiques : placement patrimonial pour beaucoup, investissement forestier pour d'autres, les soins apportés à la culture varient très fortement en fonction des objectifs de chacun. Cependant, dans la très grande majorité des cas, l'activité popuicole n'est pas véritablement vécue comme une activité dont on attend un réel revenu.

Les relations entre agriculture et popuiculture sont anciennes et liées au fait qu'il s'agit d'une culture d'arbre présentant certaines analogies avec des cultures agricoles. Historiquement associée à la prairie (plantation en bordure des prairies), la plantation de peuplier s'est ensuite étendue à l'ensemble de la parcelle. L'association peuplier-

culture agricole a été parfois recherchée par le biais de cultures intercalaires pendant les premières années suivant la plantation. Cette pratique reste cependant marginale et les surfaces des peupleraies associées à l'agriculture (alignements, cultures associées) ne cessent de se réduire au profit des peupleraies « en plein ».



La popuiculture est très encadrée par l'intervention publique, mais toujours à la marge de réglementations plus vastes : agriculture, forêt, protection de la nature...

Les relations entre populiculture et les sociétés locales sont extrêmement diverses en fonction des territoires considérés et de leur histoire. Le tableau 2 en dresse une illustration (non exhaustive) : selon l'ancienneté de la culture du peuplier, la nature des milieux qu'elle remplace et la « pression sociale » supportée par les territoires, la perception de la populiculture peut être positive, indifférente ou fortement négative. Les conflits semblent se concentrer sur des secteurs où la populiculture est apparue récemment et où les acteurs sont essentiellement extérieurs aux territoires concernés, qu'il s'agisse d'ailleurs des acteurs de la filière « peuplier », des associations de protection de la nature ou des acteurs relais de l'administration publique.



Le volume de bois généré alimente des industries...

Conclusion

La question des conflits entre populiculture et environnement révèle les difficultés qu'a notre société à gérer le devenir des activités agricoles et popuicoles sur des espaces géographiquement marginaux (espaces alluviaux en particulier), mais fortement investis par des activités diversifiées et souvent concurrentes (agriculture, populiculture, chasse, pêche) et convoités par d'autres intervenants que les seuls acteurs locaux (associations de protection de la nature, investisseurs extérieurs de la filière popuicole).

Plusieurs questions restent posées : la populiculture va-t-elle se professionnaliser ou maintenir son aspect de gestion patrimoniale ? Va-t-elle s'éloigner toujours plus de l'agriculture ou permettre le développement de nouvelles formes d'agroforesterie ? Enfin l'évolution de la réglementation va-t-elle conduire à exclure la populiculture des zones « sensibles » pour la cantonner aux espaces ordinaires ou, au contraire, va-t-elle l'utiliser comme un mode d'occupation des sols pertinent pour une protection raisonnée de l'environnement ?

Pour compléter ce diagnostic, une meilleure connaissance « socio-économique » de la filière « peuplier » serait souhaitable afin d'en chiffrer précisément les enjeux.

Par ailleurs, l'intervention publique traitant très fréquemment du cas du peuplier à la marge de secteurs plus généraux (forêt, agriculture, protection de la nature), il serait intéressant d'étudier, à l'échelle régionale et même infra-régionale, la place qu'occupe la populiculture dans les recommandations, cahiers des charges, zonages, interdictions ou incitations diverses qui peuvent concerner les territoires et leur organisation (charte des parcs naturels régionaux, zonages agriculture-forêt, réserves naturelles, etc.). Ceci afin de mieux connaître les solutions retenues, ainsi que leurs conséquences, en fonction du contexte local.

UMR INRA ENESAD / *Christophe SOULARD et Jean-Paul DAUBARD*



peupliers paysage et société

Peupliers
et campagnes françaises

L'EXPÉRIENCE BOURGUIGNONNE



Le paysage est
perçu selon
la sensibilité de chacun...

PERCEPTIONS D'UN ARBRE PAS COMME LES AUTRES

Paysage et société

Le paysage se définit comme une « étendue de pays qui s'offre à la vue, **composée d'éléments objectifs** (haies, falaises, reliefs, etc.), **et perçue subjectivement** en fonction de la sensibilité, de la culture et du vécu de chacun... ». Les arbres et la forêt sont des éléments forts du paysage rural diversement appréciés selon que l'on soit citadin ou rural, éloigné ou proche des pratiques agronomiques et/ou forestières.

La population, très majoritairement citadine de nos jours, méconnaît de plus en plus la production de bois des arbres et des forêts, tandis qu'elle met au premier plan des fonctions telles que le maintien des paysages, la protection de l'environnement et des habitats, qui autrefois, n'étaient que la résultante de la gestion courante des décennies précédentes.

L'attachement récent de la société au maintien de la qualité des paysages se traduit par une certaine aversion contre les changements d'occupation des sols, toute modification étant perçue comme *a priori* négative pour l'environnement et le cadre de vie. Pourtant, bien peu de paysages sont restés semblables à ce qu'ils étaient il y a 100 ans, ou même 50 ans ! Pour s'en convaincre il suffit d'observer les évolutions des surfaces des différents types d'occupation des sols au fil des siècles (forêt, sols cultivés, prairies, friches, etc...).



Une jeune peupleraie
âgée de 6 ans



À gauche, un tableau de Claude Monet (1891) :
Peupliers au bord de la rivière Epte.
Philadelphia Museum of Art : Bequest of Anne Thomson in memory
of her father, Frank Thomson, and her mother, Mary Elisabeth Clarke Thomson.
À droite, la lisière d'une peupleraie en cours d'exploitation.



Perception et représentation du peuplier

Le peuplier est un arbre à la silhouette facilement reconnaissable, largement utilisé dans notre pays et donc parfaitement connu (la variété la plus célèbre est sans conteste le peuplier d'Italie, utilisé en ornement). La peupleraie, par sa plantation rigoureusement géométrique, ses troncs droits et son sol entretenu, est, elle aussi, un paysage facile à lire et à identifier.

La peupleraie est d'ailleurs plus liée aux espaces agricoles qu'aux espaces forestiers. En alternance avec des prairies ou des cultures, elle est susceptible de structurer un paysage en y ajoutant une dimension (verticale) ou en soulignant la présence d'un cours d'eau. A ce titre, elle est souvent perçue positivement par les ruraux.

Contrairement à la forêt classique, les soins apportés aux peupliers, nettement perceptibles, soulignent que le territoire est géré et entretenu, et fait partie de l'espace productif. Par rapport à la forêt, symbole de pérennité, les peupliers laissent apparaître plusieurs sources de variabilité : successions spatiales (petites parcelles d'âges différents) et temporelles (croissance rapide, variations de couleurs du feuillage, ...).

L'abondance des peupleraies est parfois perçue négativement en « fermant » les paysages, tandis qu'une alternance prairies/peupleraies est elle aussi parfois jugée négativement en fragmentant des espaces jusque là ouverts, susceptibles d'accueillir certaines espèces d'oiseaux liées à ces milieux (rôle des genêts, courlis cendré dans les prairies inondables).

Les travaux de Sophie Le Floch montrent que la société a, dans l'ensemble, un jugement plutôt positif ou une relative indifférence vis-à-vis des peupleraies, tandis qu'elle est plutôt le symbole de « l'anti-nature » pour une autre fraction



Mosaïque des hauteurs et diversité des couleurs dans un paysage populier au printemps

(minoritaire) de l'opinion : jeunes gens, citadins, peu en relation avec les espaces ruraux, monde de l'aménagement du territoire et de la protection de la nature. Ces groupes d'acteurs imaginent les forêts « classiques » comme authentiques, « naturelles » et peu soumises aux actions humaines, en ignorant

la plupart du temps l'action du sylviculteur. Ils viennent y chercher un ressourcement face aux contraintes de la ville. La peupleraie se situe alors à l'opposé de ces attentes, tandis qu'une perception plus « agronomique » peut y voir un espace cultivé finalement voué à une production originale : le bois.



Peupleraie proche de la maturité

Alignements au bord du canal de Bourgogne



En Bourgogne...

... comme ailleurs, les zones de conflits semblent concerner les territoires où la populiculture est récente et s'étend sur des terres ayant traditionnellement un autre usage agricole comme, par exemple, les prairies inondables du val de Saône. Dans les petites vallées du département de l'Yonne, où la populiculture est plus ancienne, il semble qu'il n'y ait pas de conflit majeur.

La régression des surfaces de prairies permanentes est cependant plus liée à des modifications des pratiques agricoles (retournement des prairies et culture de maïs), elles-mêmes liées aux problèmes de l'élevage, qu'à des plantations forestières. Dans un contexte agricole défavorable au maintien des surfaces toujours en herbe, la **plantation de peuplier**, même si elle ne concerne que des surfaces marginales, **paraît cristalliser toutes les oppositions**.

Les arguments paysagers, qu'ils soient en faveur ou non des peupleraies, ne semblent que très rarement mis en avant par les acteurs concernés, mais plutôt en appui d'autres considérations, orientées vers des aspects sociaux-économiques ou de protection de l'environnement. Il s'agit d'un thème parfaitement subjectif, très lié à notre culture, qui pourtant conditionne bien des attitudes (positives ou négatives) adoptées vis-à-vis de la gestion des territoires ruraux. Les groupes d'acteurs, qu'ils soient favorables ou non au peuplier, sont d'ailleurs eux-mêmes assez divers : telle solution technique sera adoptée avec enthousiasme par un populiculteur, tandis qu'elle paraîtra inappropriée à tel autre. De la même façon, une certaine proportion de peuplier sur un territoire donné paraît envisageable, voire souhaitable, pour certains acteurs « environnementaux », tandis que l'interdiction de boisement paraît la seule solution pour d'autres.

Bien que les peupleraies (comme les forêts) soient de statut juridique privé, leur jouissance symbolique est perçue comme un droit collectif. Les attentes de la société, qui varient selon les groupes sociaux, ne correspondent plus que rarement à celles du propriétaire. La situation est extrêmement complexe

et varie naturellement en fonction des conditions locales. Il s'agit d'arbitrer des conflits d'intérêt portant sur des pratiques et des représentations de multiples catégories d'usagers d'un même territoire (propriétaires, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, environnementalistes, touristes, etc.).

Il est souhaitable que cet arbitrage prenne le chemin de la négociation et du contrat plutôt que celui de la réglementation. Reconnu pour ce qu'il peut apporter à la société, le peuplier peut devenir un véritable outil de gestion de certains territoires.

Centre Régional de la Propriété Forestière de Bourgogne /
Françoise VOISIN



Peupleraie inondée dans le val de Saône



Jeune peupleraie au printemps

Peupliers et campagnes françaises

L'EXPÉRIENCE BOURGUIGNONNE



Photos : AFOCEL, CRPF de Bourgogne, Philadelphia Museum of Art,
Cette fiche est extraite du rapport final des conventions AFOCEL / DERF et AFOCEL / Conseil Régional de Bourgogne
intitulé : «Peupliers et campagnes françaises : l'expérience bourguignonne», juillet 2001, 262 pages

peupliers état des lieux en Bourgogne

Peupliers
et campagnes françaises

L'EXPÉRIENCE BOURGUIGNONNE

La région Bourgogne est une région d'importance moyenne en matière de populiculture. La surface cultivée en peuplier serait voisine de **12 000 ha**, ce qui place la région en 8^{ème} place (sur 22 régions administratives). D'importantes disparités départementales existent puisque la Nièvre est très peu concernée (moins de 1 000 ha), tandis que les trois autres départements font approximativement jeu égal. Le volume de bois exploité est voisin de **150 000 m³/an**, ce qui place **le peuplier en deuxième position des essences feuillues récoltées en Bourgogne**, derrière le chêne, mais devant le hêtre.

Historique de la populiculture en Bourgogne

Le fameux peuplier noir du jardin de l'Arquebuse à Dijon âgé de 500 ans au moment de sa disparition en 1917 atteste la présence ancienne de l'arbre « peuplier » dans la région. La populiculture prend naissance au 18^{ème} siècle avec l'arrivée de peupliers deltoïdes (Amérique du Nord) et à l'apparition d'hybrides naturels avec les peupliers

Peupliers régénérés de 17 ans dans la basse vallée de la Loire (Pourtet, 1957).



noirs indigènes. Certains caractères remarquables de ces peupliers (forme, vigueur) et la facilité de multiplication par bouturage, vont permettre l'apparition de variétés régionales dans les régions les plus adaptées. Contrairement à d'autres, la région Bourgogne n'a pas donné son nom à une variété locale, ce qui tendrait à prouver que la culture de peuplier n'était pas très développée. L'Yonne, avec les petites vallées du Tholon et du Ravillon semble le département Bourguignon où la populiculture est la plus ancienne (fin du 19^{ème} / début du 20^{ème}). Un nouvel essor aura lieu avec l'apparition d'une variété qui sera largement utilisée à partir de l'entre-deux guerres : 'Robusta'. En Bourgogne, les peupliers restent cantonnés aux abords immédiats des cours d'eau (alignements). L'essor majeur de la populiculture date des années 1960, et coïncide avec le développement d'un nouveau cultivar italien qui sera (et est encore aujourd'hui) largement cultivé : 'I-214'. Les plantations vont alors se développer en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire, y compris en dehors des zones traditionnelles de vallées. Plus récemment, l'évolution des surfaces plantées en peuplier a subi un net ralentissement malgré un contexte agricole plutôt favorable aux plantations (difficultés de l'élevage bovin, désaffectation pour les prairies).

Caractérisation de la peupleraie bourguignonne

La première caractéristique est l'extrême morcellement de la propriété. La surface moyenne est de 1,08 ha, soit 3 à 4 fois moins que la moyenne de la propriété forestière classique (3,69 ha). Comme ailleurs en France, les peupleraies sont essentiellement privées (93%), ainsi les 12 000 ha de peuplier appartiennent-ils à 11 000 propriétaires.

Dans 91 % des cas la surface de la propriété plantée en peuplier est inférieure à 2 ha. Le département de l'Yonne se caractérise à chaque fois par un plus grand morcellement de la propriété populiicole (fig.1).

L'évolution des surfaces est toujours délicate à l'échelle d'un département car les méthodes utilisées et les définitions retenues varient selon la source de données. La populiculture est une activité cyclique, qui voit des périodes fastes de récolte (donc suivies de plantations) quand les cours du bois sont élevés et de nets ralentissements lorsque les prix chutent. Les surfaces sont limitées à quelques milliers d'hectares par département et peuvent donc faire l'objet de variations relatives importantes entre deux inventaires.

Globalement on peut considérer que les surfaces des peupleraies ont augmenté d'environ 5 % depuis 1990 (soit environ 600 ha). Les surfaces restent cependant inférieures à ce qu'elles étaient en 1970 (environ 14 000 ha). C'est la Saône-et-Loire qui enregistre la plus nette progression, tandis que les trois autres départements restent stables. Le phénomène marquant est la quasi-disparition des alignements qui représentaient 1/3 des surfaces en 1970, contre à peine 10 % de nos jours.

Figure 1 : surface et nombre de propriétaires privés pour le peuplier (source base CRPF 1998)

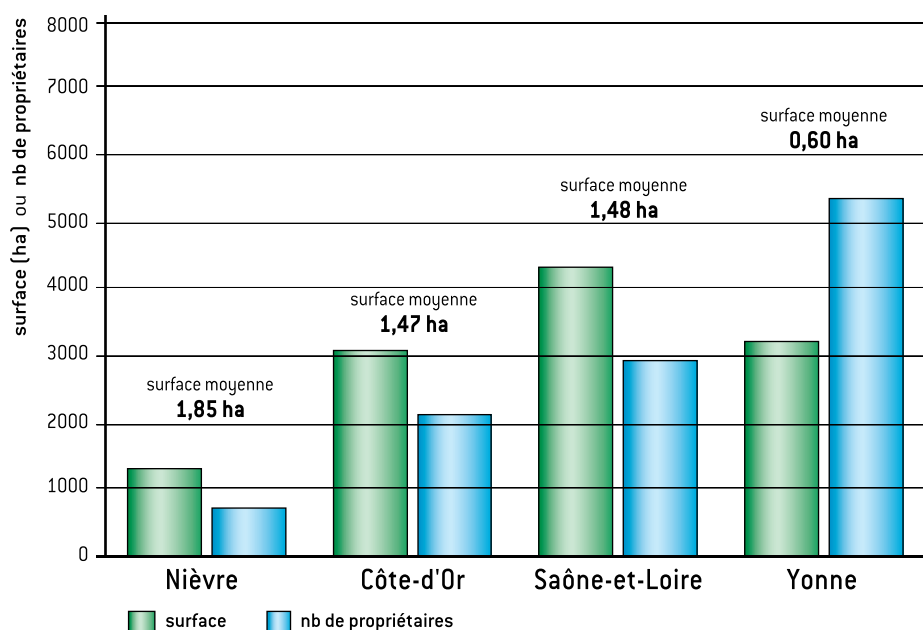
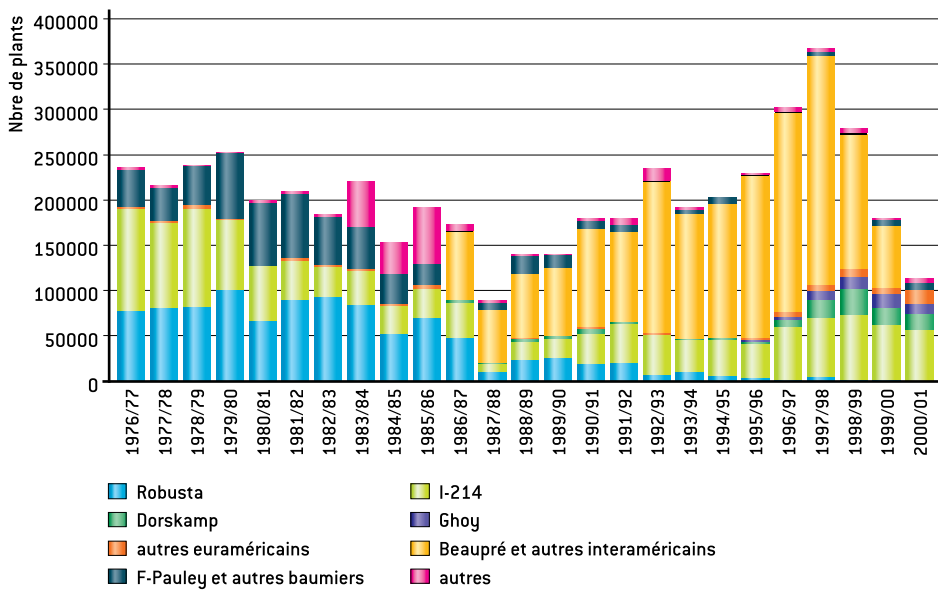


Figure 2 : cultivars ou groupes de cultivars commercialisés en région Bourgogne



Les cultivars utilisés ont été (comme ailleurs en France) principalement 'Robusta' et 'I-214'. 'Fritzi Pauley' a connu une petite période de vogue entre 1975 et 1985, puis est apparu 'Beaupré' (accompagné des autres cultivars interaméricains) qui s'est rapidement imposé comme principale variété utilisée en Bourgogne à partir des années 1990 (fig.2). Très récemment, les problèmes phytosanitaires apparus sur cette variété ont conduit à son abandon complet au profit d'autres cultivars ('I-214', 'Ghoy', 'Dorskamp', 'Flévo').

Le volume de bois d'œuvre feuillu récolté en Bourgogne (enquête annuelle de branche) est relativement stable depuis 40 ans. Le peuplier y occupe depuis plus de 15 ans **la deuxième place**, loin derrière le chêne, mais représente en moyenne **15 à 20 % de la récolte**, pour seulement 1,5% des surfaces feuillues. Les fluctuations de la récolte peuplier correspondent aux cycles des plantations ayant eu lieu 20 à 30 ans avant (fig.3).

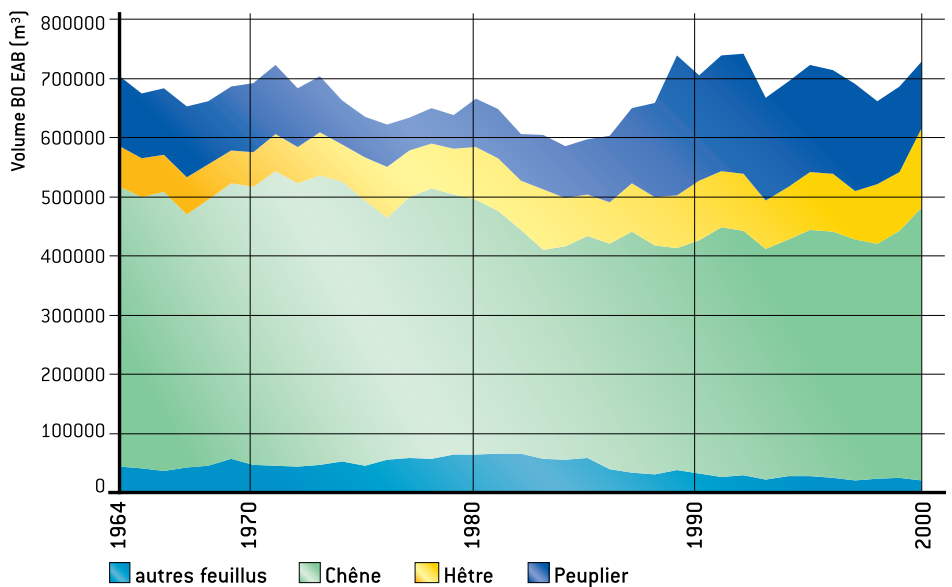
Des actions de promotion et de vulgarisation...

L'amélioration de la qualité de la populiculture passe par le choix de bonnes variétés adaptées aux conditions de sol, et « cultivées » avec les soins qui permettront de proposer à la vente du bois de qualité recherché par l'industrie. Les actions de promotion et de vulgarisation sont donc parfaitement adaptées à cette sylviculture car l'arbre est très réactif et les résultats sont très rapidement visibles par

le propriétaire. Le programme de relance de la populiculture en Bourgogne, soutenu par le Conseil Régional et organisé par le CRPF et l'AFOCEL dans les années 1990, a ainsi permis de constituer un réseau d'expérimentation, support de journées de vulgarisation et d'éditer à 10 000 ex. la plaquette « du peuplier pour l'an 2000 ».

Aujourd'hui, ces actions de vulgarisation, tout en gardant l'objectif de production de bois de qualité, s'ouvrent de plus en plus aux aspects environnementaux. La diversité des itinéraires techniques possibles peut permettre d'adapter les solutions au contexte de chaque parcelle et de chaque propriétaire.

Figure 3 : volume de bois d'œuvre feuillu récolté en Bourgogne





Mais aussi apparition de conflits d'usage dans certaines zones...

Comme dans le reste du pays, des conflits d'usage sont apparus dans certaines zones sensibles de Bourgogne, plus particulièrement dans les zones nouvelles d'implantation du peuplier, c'est à dire essentiellement dans la vallée de la Saône (Saône-et-Loire, Côte d'Or). La populiculture de l'Yonne, plus ancienne, semble avoir engendré moins de réactions. Les différents usagers de l'espace (agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, environnementalistes) ont émis des réserves sur les modifications du milieu entraînées par la plantation de peupliers sur des espaces occupés traditionnellement par des prairies humides. Bien que n'étant pas la cause principale de régression des prairies, les peupliers, bien visibles dans ces vastes étendues ouvertes, sont soumis aux plus virulentes critiques.

Une réunion de vulgarisation en Bourgogne...



Ces espaces alluviaux sensibles font l'objet de multiples réglementations (Natura2000, réglementation des boisements) qui toutes se montrent réticentes vis-à-vis de la populiculture. La replantation de peupliers après la récolte ne semble pas remise en cause, mais le boisement de prairies ou de terres agricoles sera vraisemblablement de plus en plus délicat à mettre en œuvre, alors même qu'il peut s'agir d'une solution viable de mise en valeur d'espaces délaissés par l'agriculture.

Comme l'indique Didier Christin dans l'audit patrimonial, il faudra bien trouver des moyens de gérer, en commun, tous les aspects de la populiculture qui doit à la fois rester productive d'un matériau-bois recherché et mieux prendre en compte

ses impacts environnementaux. Face aux instances chargées de réfléchir à la gestion future des espaces ruraux, les acteurs principaux que sont les propriétaires des terrains (populiculteurs ou futurs populiculteurs) se manifestent finalement assez peu. Ils doivent pourtant s'organiser et faire entendre leur voix car finalement leurs attentes véritables sont bien peu et bien mal connues. Les plus dynamiques sont informés par la vulgarisation (quelques centaines), la clientèle régulière des pépinières et des entreprises de travaux forestiers en représente sans doute quelques milliers, on est encore loin des 11 000 populiculteurs Bourguignons !

Centre Régional de la Propriété Forestière de Bourgogne / **Françoise VOISIN**

Peupliers et campagnes françaises

L'EXPÉRIENCE BOURGUIGNONNE



Photos : Jean POURTET (La culture du Peuplier), AFOCEL / Cette fiche est extraite du rapport final des conventions AFOCEL / DERF et AFOCEL / Conseil Régional de Bourgogne intitulé : «Peupliers et campagnes françaises : l'expérience bourguignonne», juillet 2001, 262 pages